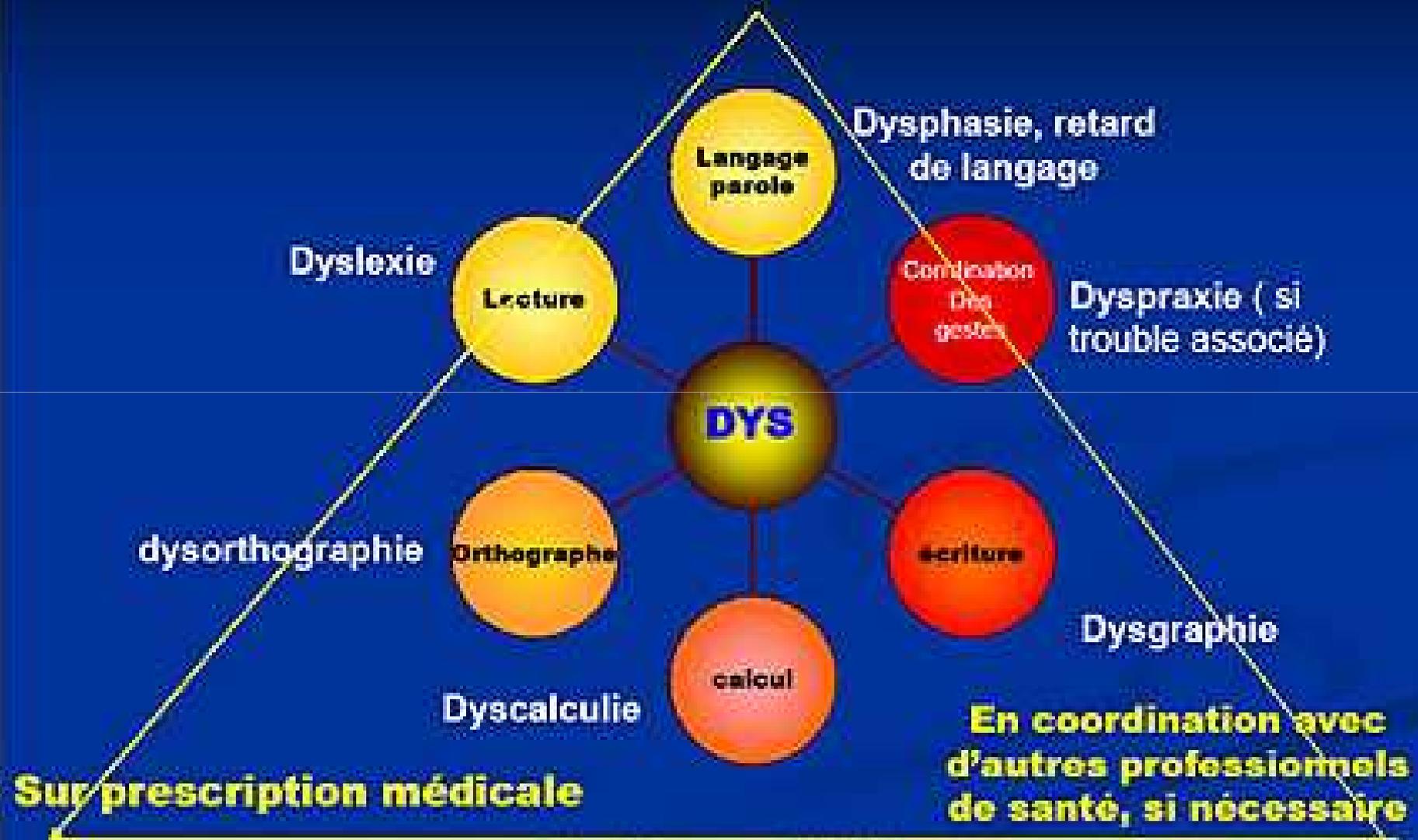




La place de l'orthophonie dans les troubles du langage oral et écrit : **le bilan.**

Sylvie SCHELL : Vice-présidente du SDORPACAC-FNO chargée de la Prévention
MARSEILLE : 9 Avril 2011

L'orthophoniste intervient quand les troubles affectent :



Deux prescriptions possibles

⌘ « Un bilan orthophonique d'investigation ».

L'orthophoniste adresse un compte rendu du bilan au médecin prescripteur, accompagné des propositions de traitement. Le médecin peut alors prescrire une rééducation et l'orthophoniste peut établir une demande d'entente préalable. C'est la manière de prescrire qui a toujours existé.

⌘ « Un bilan orthophonique avec rééducation si

nécessaire ». L'orthophoniste adresse un compte rendu du bilan au médecin prescripteur qui comprend les objectifs de la rééducation, le nombre et la nature des séances demandées. Si une rééducation doit être dispensée, il établit une demande d'entente préalable, sauf contre-indication du médecin.

Les bilans.



- ⌘ **AMO 16** = bilan de la déglutition et des fonctions oro-myo-faciales.
- ⌘ **AMO 24** = bilan de langage oral et des aptitudes à l'acquisition de l'écrit, bilan de langage écrit, bilan de la dyscalculie.
- ⌘ **AMO 30** = bilan des troubles neurologiques, bilan du bégaiement, bilan du langage dans le cadre des handicaps moteurs, sensoriels ou mentaux.

Demande d'entente préalable

- ⌘ Avec cette prescription, l'orthophoniste peut demander une première série de 30 séances et un renouvellement de 20 séances.
- ⌘ Pour les pathologies cotées AMO 13 à 15, les demandes de rééducation sont de 50 séances pour la première série, renouvelables de 50.

Bilan de renouvellement



- ⌘ A la fin du traitement **une note d'évolution** est adressée au médecin .
- ⌘ Si à l'issue de ces 50 séances, l'orthophoniste pense que la rééducation doit être poursuivie, il demande au médecin la prescription d'un **bilan de renouvellement**. Le compte rendu de ce bilan est adressé au médecin prescripteur et la procédure de demande préalable est renouvelée si cela est nécessaire.

Le compte rendu du bilan.



- ⌘ Cette procédure est en place depuis 2002 et la rédaction du compte rendu du bilan doit répondre à une architecture imposée par la CPAM.
- ⌘ Le médecin prescripteur est le seul détenteur du compte rendu du bilan. Ce compte rendu a un caractère confidentiel, tenu au secret médical.

Le compte rendu du bilan orthophonique initial



⌘ I - OBJET DU BILAN

⌘ II - ANAMNESE

⌘ III - BILAN

⌘ IV - DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

⌘ V - PROJET THERAPEUTIQUE

Le compte rendu du bilan orthophonique initial

⌘ I - OBJET DU BILAN

 données administratives

 plainte du patient

Le compte rendu du bilan orthophonique initial

⌘ II – ANAMNESE.

comprenant notamment :

- 📁 le cursus scolaire et/ou professionnel
et éventuellement :
- 📁 des éléments et des antécédents familiaux et/ou médicaux et/ou psychologiques nécessaires à l'étude du cas du patient et de sa plainte ;
- 📁 le(s) autre(s) traitement(s) ou prise(s) en charge en cours ;
- 📁 le comportement socio-psycho-affectif du patient.

Le compte rendu du bilan orthophonique initial



⌘ III - BILAN de
(cf. typologie des libellés de la NGAP)

Domaines explorés → synthèse des explorations réalisées, des tests et épreuves utilisés, suivie des résultats.

Le compte rendu du bilan orthophonique initial



⌘ IV - DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

Avec correspondance du libellé de la
nomenclature correspondant au(x) trouble(s).

Le compte rendu du bilan orthophonique initial

⌘ V - PROJET THERAPEUTIQUE

- 📄 objectif de la rééducation
- 📄 plan de soins proposé ou envisagé ;
- 📄 examen(s) complémentaire(s) éventuel(s) proposé(s).

Le compte rendu du bilan orthophonique de renouvellement



⌘ I - EVOLUTION

⌘ II - BILAN de

(cf. typologie des libellés de la nomenclature)

⌘ III - DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

⌘ IV - SUITES THERAPEUTIQUES

Le compte rendu du bilan orthophonique de renouvellement

⌘ I - EVOLUTION

- 📁 données administratives
- 📁 suivi depuis..... : date de début des premiers soins orthophoniques.
- 📁 rappel du diagnostic initial
- 📁 faits marquants dans l'évolution (idem “ note d'évolution ”)

Le compte rendu du bilan orthophonique de renouvellement



⌘ **II - BILAN.....** (cf. typologie des libellés de la nomenclature)

Domaines explorés → synthèse des explorations réalisées, des tests et épreuves utilisés, suivi des résultats.

Le compte rendu du bilan orthophonique de renouvellement



⌘ III - DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

Avec correspondance du libellé de la nomenclature correspondant au(x) trouble(s).

Le compte rendu du bilan orthophonique de renouvellement



⌘ IV - SUITES THERAPEUTIQUES

-  objectifs actualisés
-  plan de soins envisagé
-  examen(s) complémentaire(s) éventuel(s) proposé(s)